



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 05 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 29 novembre 2022

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 53
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Laurence GERBET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Françoise TENENBAUM	BOURGUIGNAT
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Olivier MULLER
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Delphine BLAYA	Madame Nora EL MESDADI	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Christophe AVENA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Madame Catherine HERVIEU pouvoir à Monsieur Olivier MULLER

OBJET : CITOYENNETE ET DEMOCRATIE LOCALE

Participation citoyenne – Bilan des leviers d'action et feuille de route 2023

La Municipalité a souhaité donner pour ce mandat un nouvel élan à la participation citoyenne.

Six leviers sont activés depuis le conseil municipal du 22 novembre 2021 pour intensifier de façon significative la participation citoyenne et donner une part plus grande aux habitants dans la construction des actions qui les concernent, au-delà des commissions de quartier et des budgets participatifs qui ont constitué la base de cette politique entre 2001 et 2021.

Ce sont ainsi plus de 3500 habitants qui se sont impliqués en 2022 dans la démarche de participation citoyenne proposée par la Ville, notamment sur des projets structurants dont les montants s'élèvent à plus d'un million d'euros. Une première année qui s'est révélée globalement positive au regard du critère quantitatif mais aussi au regard de la qualité des projets menés et des six leviers mis en œuvre sur le territoire communal.

- Le premier levier de la participation citoyenne a porté sur la relation des habitants à l'offre de services municipaux. La Ville a mis en œuvre de nouvelles instances qui permettent aux enfants, aux jeunes, aux parents et à tous les usagers des services municipaux d'être plus étroitement associés à leur fonctionnement.

Cela s'est traduit par la mise en place en mai et novembre de nouveaux espaces de dialogue avec les parents dans les multi-accueil à Delaunay, Tivoli et Bourroches.

Par ailleurs, dans le domaine culturel la réflexion se poursuit pour permettre aux habitants d'être consultés de façon périodique afin qu'ils choisissent une œuvre à exposer et à mettre en valeur au Musée des Beaux-Arts.

- Le deuxième levier a consisté à identifier des sujets, des projets, des grands enjeux de politiques publiques qui sont ouverts, dans des formes adaptées, à la participation des habitants.

La révision du projet éducatif de la Ville dénommé « Génération Dijon » figure parmi les projets majeurs de 2022 : les habitants et les usagers, les enfants et les jeunes, les partenaires de la ville et les Ateliers de quartier ont pu participer à une large concertation de juillet à décembre.

De la même manière l'élaboration du projet alimentaire territorial porté par la métropole va démarquer début 2023 avec une phase participative qui concernera notamment les habitants de Dijon.

Pour 2022, deux autres projets ont été menés par la Ville dans ce nouveau cadre d'action :

- L'aménagement du stade de la Maladière et sa transformation en parc urbain et sportif, avec la tenue d'un pique-nique citoyen en mai dernier pour lancer la co-construction avec les habitants suivi d'ateliers participatifs ;

- La désimperméabilisation de 2 cours d'écoles élémentaires Nord et Côteaux du Suzon dont les ateliers pédagogiques se sont déroulées fin 2021-début 2022 et dont les travaux ont été réalisés durant cet été.

D'autres actions répondant à des besoins qui n'étaient pas inscrits dans la feuille de route 2022 sont actuellement menées comme le réaménagement de la bibliothèque Mansart avec différents scénarios d'aménagement qui sont actuellement en cours d'expérimentation sur la base de propositions issues d'ateliers participatifs composés d'usagers, d'acteurs du quartier et d'agents.

Des processus de participation citoyenne se sont engagés comme la réalisation du nouveau parc Edmé Verniquet, la restructuration de l'école Victor Hugo et celle du groupe scolaire Joséphine Baker, le réaménagement de la Maison des associations, la mise en place de 3 points d'accès aux droits (PAD) ou encore la végétalisation et désimperméabilisation de la cour de la Maison d'éducation populaire des Bourroches.

Autre action d'envergure démarrée depuis l'été 2021, le projet Response à Fontaine d'Ouche va permettre de produire et consommer de l'énergie de façon vertueuse, tout en associant les acteurs du quartier et les habitants concernés grâce à des temps d'information, de formation et de consultation. Une dizaine d'ambassadeurs du quartier se mobilisent sur la base du volontariat pour accompagner ce projet européen.

Ce sont là des projets tournés vers la transition climatique et la réintroduction de la nature en ville.

- Le troisième levier vise les jeunes et la place particulière qui leur est donnée dans le nouvel élan de la participation citoyenne. L'objectif est d'organiser des rencontres régulières avec les jeunes dans le prolongement de la première agora organisée le 9 novembre 2021 pour échanger sur toutes les politiques publiques menées à Dijon. Deux agoras thématiques ont été proposées sur l'alimentation et les déplacements ainsi que la vie étudiante et la vie active. Les « agoras Jeunes » visent à répondre aux aspirations croissantes des jeunes à prendre part au débat public. C'est ainsi que le pass week-end a été mis en place pour les bus et tram durant l'été 2021 et 2022 en faveur des moins de 26 ans et étendu également aux services vélos en 2022.

- Le quatrième levier est relatif au renforcement des budgets participatifs. Il s'agit dans un premier temps de porter à 450 000 euros le budget annuel délégué aux Ateliers de quartier en permettant aux membres de définir la répartition entre investissement et fonctionnement. Cette année, ce sont 273 projets qui ont été déposés par les habitants : 47 projets ont été sélectionnés par les Ateliers de quartier, validés par le Conseil municipal du 27 juin et mis en œuvre par des groupes de travail d'habitants. D'autres projets complémentaires sont soumis au conseil municipal du 5 décembre.

- Le cinquième levier a proposé une évolution en profondeur des commissions de quartier qui sont devenues des Ateliers de quartier : 468 membres ont été installés le 14 mars dernier et 9 bureaux ont été élus pour un cycle de travail d'une durée de 2 ans. Toutes les assemblées générales de chaque Atelier de quartier ont lieu courant décembre afin de réaliser le bilan de l'année écoulée et tracer des perspectives. Ces assemblées sont publiques et feront l'objet d'un compte rendu mis en ligne sur la nouvelle plateforme numérique dédiée à la participation citoyenne. Concrètement, au-delà du travail mené pour mettre en œuvre les projets issus des budgets participatifs, les Ateliers de quartier coconstruisent des actions à l'échelle des quartiers, proposent leurs contributions au projet éducatif de la ville « Génération Dijon » et participent actuellement à la concertation relative à la revalorisation du secteur du port du canal, dénommé parc Eiffel.

- Le sixième levier constitue le cadre indispensable au déploiement de la participation citoyenne. La clarté quant au rôle et aux responsabilités de chacun, la qualité du positionnement de chaque partie prenante, la bonne compréhension des enjeux sont impératives au bon déroulement des échanges et au respect de la primauté donnée à l'intérêt général. Ce sixième levier, condition de la qualité du dialogue public, s'est traduit par l'affirmation de principes généraux encadrant l'exercice de la démocratie participative et l'expression des engagements des élus sous la forme d'une charte de la participation citoyenne adoptée en conseil municipal le 22 novembre 2021.

Pour 2023, la ville va proposer un dispositif de « formation continue du citoyen » qui vise à l'apport d'informations, de connaissances, de réflexions pour mieux appréhender les réalités de la décision publique par les habitants, répondant ainsi à la volonté de diffuser la culture de la participation citoyenne.

Par ailleurs, la mise en œuvre de ces six leviers s'accompagne de la mobilisation de tous les outils disponibles pour favoriser la participation citoyenne du plus grand nombre.

Il s'agit aussi bien de kits méthodologiques (fiches méthodes sur la participation citoyenne...), de kits de communication avec la mise en place de l'identité Dessinons Dijon, ou d'outils numériques avec l'application mobile OnDijon et la nouvelle plateforme numérique dédiée à la participation citoyenne mise en service le 5 décembre.

Enfin, des lieux ressources sont identifiés dans chaque quartier en particulier au sein des maisons d'éducation populaire, comme de nouveaux espaces de travail numériques sont proposés aux bureaux des Ateliers de quartier.

Pour 2023, il est proposé une nouvelle feuille de route avec :

- La création de nouveaux espaces de dialogue autour de l'action municipale via :
L'installation d'un comité d'usagers du CCAS ;
La consultation de citoyennes et citoyens pour améliorer l'application OnDijon ;
La mise en place de nouveaux espaces de dialogue avec les parents dans les multi-accueil...

- L'ouverture à la participation citoyenne de 3 projets d'envergure comme :
Le projet de revalorisation du secteur du port du canal dénommé Parc Eiffel ;

Le projet alimentaire territorial ;

La déclinaison communale du Plan Climat Air Énergie Territoire (PCAET) ;

Mais aussi :

La réintroduction de la nature en ville : végétalisation de rues et places ; travail sur le patrimoine végétal remarquable, éducation à l'environnement et à la biodiversité au sein des écoles et accueils de loisirs...

La désimperméabilisation de la cour de l'école Victor Hugo ;

Les travaux d'aménagement du parc urbain et sportif de la Maladière...

- L'organisation de rencontres régulières avec les jeunes sous forme d'agoras tout au long de l'année,

- La poursuite des actions menées par les Ateliers de quartier et des projets issus des budgets participatifs.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour la mise en œuvre et l'application des leviers d'action de la participation citoyenne.

SCRUTIN POUR : 47

ABSTENTION : 11

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 5 PROCURATION(S)

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN